

Département de l'Aude Arrondissement de Narbonne Délibération n° <u>D2026-09-24-53</u> Conseillers municipaux en exercice : 15 Convocation en date du 18 septembre 2026	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 24 septembre 2026</u> Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT. Présents : de VOLONTAT Xavier, FABRE Éric, DAYER Christine, BONNÉRY Patrick, MESTRE Anne, CROS Francette, BÉRIOUX Ingrid, CLAYRAC Georges, DURAND Aurore, BARLOGIS Estelle, JULIEN Dominique, VERDALE Olivier, CARRENO Annie. Absents : aucun. Empêchés : CERDAN David, CASSIGNAC Fabien. Procurations : CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine, CERDAN David à FABRE Éric. Secrétaire de séance : Anne MESTRE
---	---

OBJET :	<u>Nouveau centre ALSH – Demande d'études à l'ATD11</u> Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les locaux actuels du centre de loisirs ne sont plus très adaptés compte tenu de la fréquentation et fait part qu'il convient de procéder à des études pour la construction de nouveaux locaux. Il ajoute que l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du département peut nous venir en aide sur ce projet et propose de signer la convention d'ingénierie et qu'il convient de faire la demande de subventions auprès des différents partenaires pouvant venir sur ce projet. Monsieur le Maire donne lecture de la convention et du montant estimatif des prestations et du montant prévisionnel de la rémunération qui s'élève à 7 936.00 € HT. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer. LE CONSEIL MUNICIPAL <u>Où</u> l'exposé du Maire et après en avoir délibéré Accepte la proposition d'honoraires de l'ATD11 d'un montant estimatif de 7 936.00 HT pour la construction d'un nouveau centre de loisirs et d'effectuer la demande de subventions. Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération. Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
---------	--

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication.
Pour extrait certifié conforme.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026

Reçu en préfecture le 07/10/2026

Publié le

ID : 011-211103510-20260924-D2026_09_24_53-DE

La secrétaire de séance,
Anne MESTRE



Le Maire,
Xavier de VOLONTAT

